

Petit rhinolophe

Rhinolophus hipposideros

Statuts de protection



Listes
rouges

Isère : VU (Vulnérable)

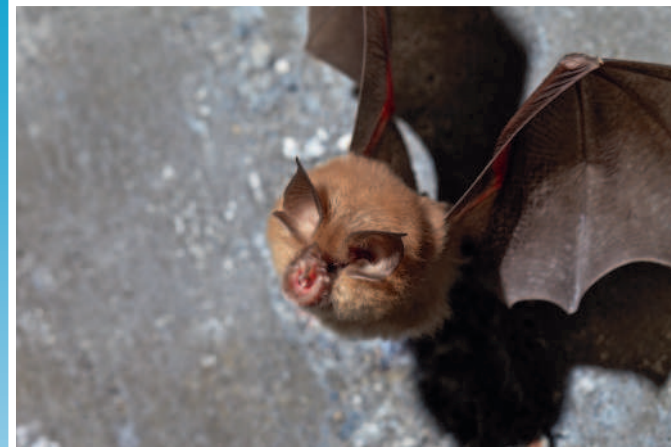
R-A : NT (Quasi menacée)

France : LC (Préoccupation mineure)

Directives
européennes

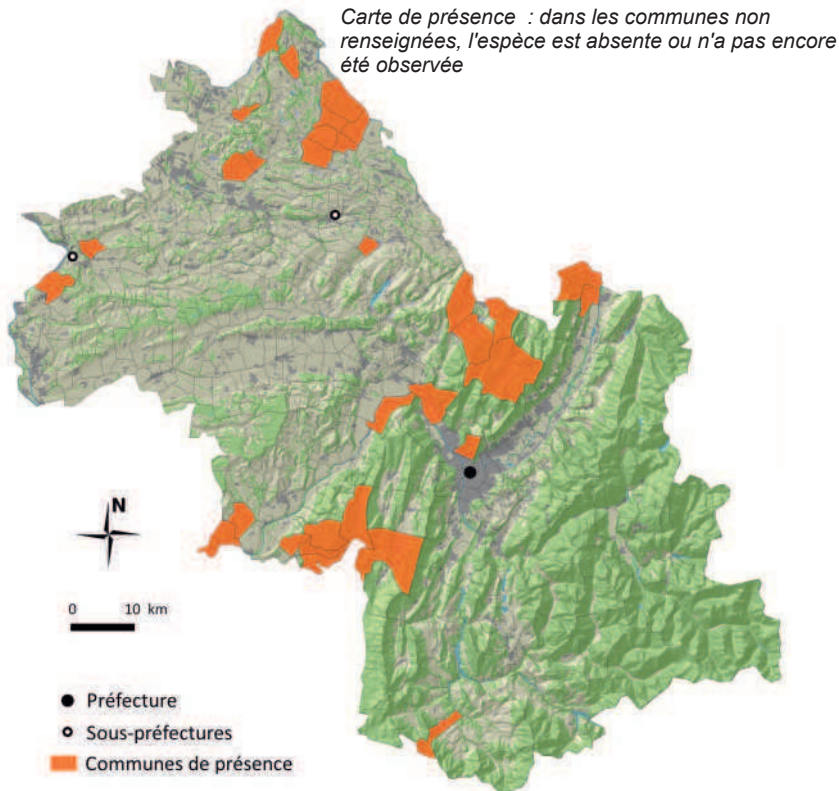
Non concernée par la directive "oiseaux"

Inscrite à la directive "habitats" : annexes 2 et 4



©Yoann Peyrard

Coordination départementale spécifique



Sources : UF-SOeS, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN/GeoFlis - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

Il existe relativement peu de données de présence du petit rhinolophe en Isère. Il est surtout observé en hivernage. Quelques colonies de reproduction sont connues dans le département, dans l'Isle Crémieu, les Monts du Chat, le Chambaran, le Vercors et le bas Dauphiné. L'espèce semble absente du Grésivaudan et d'une grande moitié sud de l'Isère.

Écologie locale

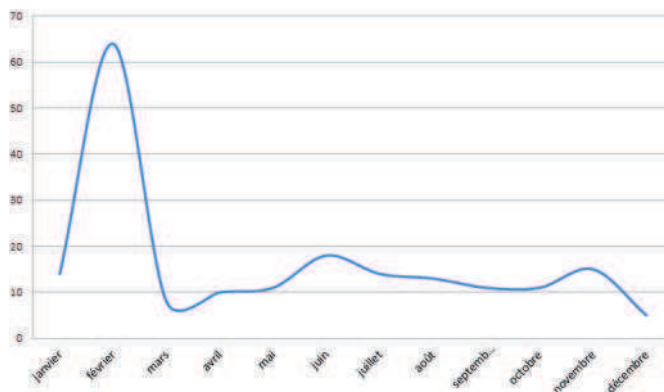
En hibernation, le petit rhinolophe est exclusivement cavernicole. Il peut utiliser des bâtiments pour la reproduction. Il exploite les lisières, les haies, les parcs et les prairies de fauche pour la chasse. Il affectionne les secteurs de faible altitude et faiblement anthropisés. Les éclairages publics ont un effet répulsif sur ce rhinolophe.

Tendance évolutive

La majorité des données provient d'observations directes. Il n'y a pas de corrélation entre le nombre d'hivernant trouvés dans un gîte en hiver et le nombre de mise bas dans une colonie en été, mais les effectifs d'individus en hibernation sont en baisse.

Phénologie saisonnière

La majeure partie des observations se fait en février, lors des prospections des sites d'hivernage connus. Les recherches au détecteur à ultrasons permettent un peu d'enrichir les connaissances.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- ✓ Réduction des intrants
- Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- ✓ Création de bandes enherbées
- Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- ✓ Gestion raisonnée du pâturage
- ✓ Gestion raisonnée des fauches

Forêts

- Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- ✓ Gestion forestière en mosaïque
- ✓ Favoriser le vieillissement
- ✓ Diversification des strates
- Diversification des pratiques

Zones humides

- Maintien d'un réseau de zones humides
- ✓ Diversification des berges (roselières...)
- Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

- ✓ Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

- ✓ Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- ✓ Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- ✓ Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- ✓ Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- ✓ Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

> Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.

> Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : R. Chardon, R. Fonters

Version : Mar-16